gares.
urts légers B C
iliens B C
ntimes la paquet,
chez
ph Moura ;
C. Barras ;
tes Blanc ;
ide Remy ;
r-Jonneret.
bien conditionnés. [411

Suisse PRÉPARÉE par A. PANCHAUD VEVEY
POUR VEAUX
plet et bon marché rempla-
e le lait naturel pour l'éle-
porcelets, agneaux, etc. —
es le litre.
5, 10, 25 ET 50 KILOG.
0.65 LE KILOG.
. Barras, à Bulle. [127

ment à louer.
prochain, le premier étage
ella, en ville, comprenant
oûcher et jardin; plus le
-chaussée.
taire Dupré, à Bulle. [426

ouer :
un joli appartement.
Auguste Glasson. [422

DE BONN
(Suisse), ouverts le 15 mai.
ole et romantique à 15 mi-
e Guin. Climat doux et
es, forêts, ombrages, jeux
abondante, cave des mieux
toute heure; personnel dé-
rds particuliers envers les
tes, qui se trouvent à l'aise
famille. Les prodiges de ses
e plus en plus l'ancien pro-
naladie ne leur résiste), don-
ssement une valeur qu'on
rable et en font une véritable
le retour de la santé ou
grément, de repos et de
d'hôte, 1re classe, 4 fr. 50
» 2e » 3 fr. 50
chambre et service.
vin à la chapelle.
à la gare de Guin. (H548F)

d'Illfurth
llkirch),
meilleure connue jusqu'à
YVONAND, garantie
D'AARAU pour condui-
gypse, briques, drains, etc.
, pour le bétail, à 9 fr. les
[100
VAILLAZ, à Romont.

du 13 au 17 juillet de la
ERIE
édrale de Berne.
fr. 20 le billet à M. Fr.
ie du GOTHARD, à Fri-
(H846F) [446

CAO SOLUBLE
chard
ENTE QUALITÉ.
ION INSTANTANÉE.

e seul vrai
goudron et soufre
fabriqué par
& Cie, fournisseurs de cour
esde et Zurich,
les autres spécialités de ce
mpte guérison des maladies
avant deux ou trois fois par
n, il rend la peau fraîche et
e même un excellent préser-
ontagions et les refroidisse-
r des contrefaçons.
mprimerie de la Gruyère, à
mes la pièce.

Lenz, imprimeur-éditeur.

DIXIÈME ANNÉE — N° 55 | En avant la Grue! | SAMEDI 11 JUILLET 1891

LA GRUYÈRE

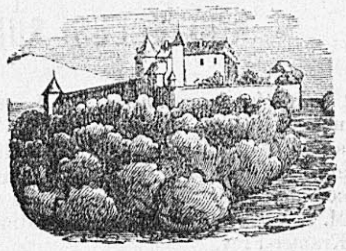

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 10 juillet 1891.

La Cour suprême.

Il se passe en ce moment, en Suisse, soit à Zurich, une scène d'une gravité exceptionnelle et dont l'importance, au point de vue politique, n'échappe à personne, parmi les patriotes soucieux de notre avenir et de notre dignité.

Tous les autres faits du jour, comme, par exemple, la rencontre du prince de Galles, que les peuples de la Grande Albion vont appeler bientôt « Majesté », bien qu'il ait été récemment démontré qu'il est un vulgaire tricheur au jeu, avec l'impérial Guillaume II ; la chute ridicule d'un impardonnable curieux qui est tombé dans le Vésuve, n'intéressent que d'une façon bien relative.

C'est aujourd'hui que les auteurs de l'insurrection du 11 septembre, au Tessin, sont assis sur le banc des accusés, devant les Assises fédérales, en vertu de l'art. 112 de la Constitution fédérale qui statue : « que le Tribunal fédéral, assisté du Jury, connaît des crimes et des délits politiques qui sont la cause ou la suite de troubles par lesquels une intervention fédérale armée est occasionnée », et en vertu du vote de nos illustrations du Conseil des Etats qui ont repoussé l'amnistie demandée en faveur de nos amis tessinois, malgré le vote affirmatif du Conseil national, sur cette mesure de clémence, qui eût été de rigueur, si les véritables coupables n'eussent pas été autres que ceux que la *Liberté* appelle, dans sa charité chrétienne, des « assassins » !

La *Gruyère*, seule peut-être, dans la presse libérale, a demandé qu'un jugement intervienne pour que les responsabilités s'établissent, afin de donner satisfaction à la justice, de rendre toute sa force au droit de la minorité (?) tessinoise.

Nous félicitons, pour une fois, le Conseil des Etats de sa fermeté, bien qu'à regret, car nous ne l'aimons guère, en temps ordinaire ; mais il a donné, peut-être sans le savoir, à cette question de l'amnistie, en la refusant, la solution véritablement conforme à l'esprit de la loi, dans un pays démocratique.

Nous nous félicitons aussi de savoir nos révolutionnaires de Bellinzone sur la « sellette », d'abord parce que nous avons demandé toujours qu'ils y passent et parce qu'ils s'en relèveront, cela est certain, aussi fièrement, si ce n'est plus, qu'ils s'y sont assis.

Les premières séances que la haute Cour a consacrées à cette affaire n'ont été, encore, que d'une importance médiocre. Les témoins à charge et à décharge ont seuls été entendus jusqu'ici et leurs dépositions confirment à peu de choses près les faits, tels que tout le monde les connaît.

Mais il est, cependant, déjà ressorti des débats un fait qu'il est du devoir de la presse de signaler tout spécialement, ce que nous faisons avec d'autant plus de plaisir que nous avons toujours dit que ceux qui sont responsables de la révolution et de la mort de Rossi ne sont pas les émeutiers.

Ecoutez plutôt cette déposition d'une éloquence terrible et qui a une signification qui fait frémir. C'est celle de M. Stoppani, conseiller national, que nous relèverons en partie.

Il dit : « que, vu la gravité de la situation, *il télégraphia le 9 septembre* au Conseil fédéral, demandant une réponse à son recours. *On lui répondit qu'aucune décision n'avait été prise.* Dans la matinée du 10, il écrivit une lettre au Conseil fédéral *pour lui demander instamment* de faire convoquer immédiatement les électeurs. Il disait entre autres dans cette lettre :

« Vous n'ignorez pas la grande agitation qui règne » à la suite de la violation de la Constitution. Les » traditions de la démocratie enseignent qu'on ne » doit plus obéir à un gouvereement qui s'est mis » hors la loi. Vous devez donc comprendre qu'il ne » manque pas de citoyens capables de prendre la » chose au sérieux et d'employer des moyens de na- » ture à troubler l'ordre public. D'autres voudraient » que le Conseil fédéral les prévînt par la voie con- » stitutionnelle, de peur qu'il n'arrive des choses » désagréables et fort graves. Je dis cela pour dé- » gager ma responsabilité et pour attirer votre at- » tention sur la situation dangereuse dans laquelle » se trouve notre canton. »

Donc, le 9 septembre, deux jours avant l'insurrection, le Conseil fédéral, averti du danger imminent, et qui avait déjà depuis deux mois les recours des Tessinois dans sa poche, ne voulait pas prendre de décision ! N'est-ce pas monstrueux ?

Au fait, il ne pouvait pas prendre une décision ; trois de ses membres seulement étaient présents à Berne, le 9 septembre, ainsi que le 11 ; les autres étaient « aux eaux », comme on dit aujourd'hui pour dire qu'on va, qu'on est ou qu'on revient des bains.

Il résulte de tout cela que la guerre civile allait éclater ; que le Conseil fédéral le savait d'une façon qui devait ne laisser aucun doute dans son esprit ; qu'il a fait preuve d'une incurie inouïe, pour ne pas dire davantage, en négligeant si longtemps de trancher tous ces recours, dans l'intérêt de la pacification ; qu'il n'a pris aucune mesure militaire ou autre pour prévenir l'émeute qu'on lui annonçait d'une façon si précise ; qu'enfin, il n'était pas à son poste, à l'heure où le sang devait couler.

Le Conseil fédéral a assumé, par son attitude, dans ces tristes événements, une responsabilité inconnue jusqu'ici en Suisse et sans égale, au point que son amour-propre aurait dû lui dire depuis longtemps de démissionner !

Mais il y a une rude dose de *pèdze* aux fauteuils fédéraux !

La Cour suprême tiendra compte avant tout et entre autres raisons de ces responsabilités, cela est certain, pour justifier son verdict d'acquittement. Voilà pourquoi nous n'avons jamais craint pour le sort de nos amis auxquels nous envoyons un patriotique salut !

Nous verrons, d'autre part, dans un prochain numéro, quelles sont les responsabilités qui incombent au gouvernement de M. Respini.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 18

DEUX SŒURS

PAR

ANDRÉ THEURIET

Elle cacheta sa lettre, y inscrivit le nom de Maurice Tournyer, puis la confia à la cuisinière en lui ordonnant de se rendre immédiatement au collège. Philomène devait s'informer si le professeur faisait sa classe ; au cas de l'affirmative, charger le concierge de lui remettre le billet et demander une réponse. Le message une fois parti, Claudia vint s'accouder à la table et attendit, en proie à une impatience fiévreuse.

La rue du Collège est à deux pas de la place Saint-François. Au bout d'un quart d'heure, Philomène reparut essoufflée. — Oui, M. Tournyer était en classe ; on lui avait remis la lettre et il avait fait répondre qu'il passerait à dix heures et demie chez Mme Tavan.

Claudia consulta l'horloge : neuf heures. — Encore une heure et demie ! — Elle respira d'abord plus librement ; n'était-elle pas assurée maintenant de la visite prochaine de celui qui tenait entre ses mains le salut de Françoise et l'honneur de la famille ! N'était-elle pas délivrée de l'appréhension de ces mortelles heures d'angoisse auxquelles elle eût été condamnée si Maurice fût déjà parti pour Grenoble ?... Mais bientôt de douloureuses palpitations la prirent à la pensée de se retrouver face à face avec l'homme qu'elle avait si ardemment aimé et pour lequel elle conservait dans l'arrière-fond de son cœur un reste de lâche tendresse. — S'imaginant que sa trahison était ignorée, il allait sans doute se présenter avec de mensongères protestations d'amour ?... Que lui dirait-elle ?... Aurait-elle seulement la force de se contenir ? Oui, elle se promettait de rester calme et digne. A quoi bon s'abaisser à d'inutiles récriminations ! Le mal était fait, le coup était reçu, la blessure ingnérissable. La seule réparation possible était celle que Maurice devait à Françoise et qu'il fallait s'efforcer d'obtenir. Claudia espérait être assez éloquente pour le déterminer à expier ses torts. Quelque faiblesse ou quelque duplicité qu'il eût montrée, elle lui croyait le cœur bon et honnête. — Et, pourtant, si à la première félonie commise, Maurice ajoutait celle d'un refus ? Si par fausse honte, égoïsme ou mauvaise foi, il niait tout ?... Quelle preuve avait-on contre lui ?... Quels moyens de contrainte ? — Tous ces doutes qui se levaient dans l'esprit de Claudia, comme de malsaines vapeurs à la tombée de la nuit, achevaient de la rendre malheureuse. La crainte d'un échec se mêlant aux amertumes du renoncement contribuaient à endolorir son cœur. — Les minutes lui semblaient tantôt trop rapides et tantôt d'une irritante lenteur. Incapable de s'occuper à une besogne quelconque, ne voulant pas non plus remonter dans sa chambre où la vue de Françoise envenimerait encore sa blessure, elle allait et venait fiévreusement à travers la salle. N'en pouvant plus à la fin, elle s'assit près de la fenêtre, dont elle ouvrit l'un des battants, et posa sa tête brûlante sur la barre d'appui.

L'air vif lui rafraîchit les tempes et, distraitement, elle se prit à regarder le spectacle du dehors. Il avait gelé pendant la nuit et le vent d'est échevelait sur l'azur froid du ciel de longs nuages blancs qui allaient se tasser au sommet des montagnes pour former ce que les gens du pays appellent en leur langage imaginé « des chapeaux de bise ». Le lac, où couraient de brusques coups de soleil, était par places d'un bleu argenté ou d'un gris verdâtre, suivant la marche capricieuse des nuées. Une neige immaculée étincelait sur les hautes cimes et sur les déclivités plus basses où des bois de sapins se détachaient en noir parmi les plaques blanches. Les regards désolés de Claudia, remontant les pentes grises des sommets, s'arrêtaient à ces bouquets de bois, et, involontairement, elle songeait à l'ascension du Parmelan. — Que de changements s'étaient opérés dans son cœur et dans sa vie depuis cette joyeuse montée à travers les sapins du chalet Chapuis ! Et cependant, tandis qu'en elle se jouait une si lamentable tragédie, le monde extérieur continuait de mener son train ordinaire : — le soleil colorait les noires murailles du *Palais de l'Isle ;* des enfants se penchaient sur le parapet des ponts ; des lavandières emplissaient de coups de battoirs l'une des voûtes sonores où s'enfonçait le Thiou ; un camion traversait lourdement la place pour se rendre au débarcadère du bateau, et, du haut du siège, le conducteur faisait claquer son fouet, tandis que son chien, assis près de lui, aboyait frénétiquement aux passants. Partout la même vie familière et indifférente ; et Claudia, en face de cette impassibilité de

NOUVELLES SUISSES

Traités de commerce. — Le Conseil fédéral a nommé comme délégués pour les négociations qui auront lieu à Berne, vers la fin de ce mois, et qui auront à s'occuper du renouvellement du traité de commerce avec l'Italie, le ministre de Suisse à Rome, M. Bavier, et les conseillers nationaux Hammer et Kramer-Frey.

M. Droz, chef du Département des affaires étrangères, est chargé d'office d'ouvrir et de diriger les négociations.

Régates internationales de Zurich. — Les régates du Club nautique de Zurich se sont terminées dimanche. Ont obtenu les premiers prix : Club des rameurs du Polytechnicum ; Club du lac de Lucerne ; Club des rameurs de Bâle. Le Rowing-Club de Strasbourg a vaincu dans le championnat. L'Aviron de Lausanne a obtenu un 2e prix.

Chasse. — La commune bourgeoise de Langenthal, accédant à une demande de la société de chasseurs *la Diana*, a décidé de céder à ladite société une bande de forêt située au sud-est du Hinterberg, de même qu'une pièce de terrain y attenant, afin que la *Diana* puisse y aménager un parc pour le gros gibier (cerfs, chevreuils, etc.). La commune bourgeoise fournira gratuitement le bois nécessaire pour les clôtures.

Chemin de fer de montagne. — L'ingénieur Alet, de Lugate, a soumis au Conseil fédéral un projet de chemin de fer qui relierait la ligne Lausanne-Brigue à la ligne du Gothard par un chemin de fer de montagne passant par Ulrichen, val Bedretto et rejoignant à Airolo la ligne du Gothard.

Tir fédéral de Glaris. — La souscription des actions a été couronnée d'un plein succès. 1727 actions, représentant un capital de 172,700 fr., ont été souscrites.

Berne. — Dimanche, un horrible accident est arrivé dans une famille de Krauchthal. Un jeune garçon de 11 ans, fils d'un cultivateur de la contrée, décrocha étourdimentt un fusil fixé à une paroi ; malheureusement l'arme était chargée et le coup partit. Une belle jeune fille de 18 ans, sœur du malheureux imprudent, fut atteinte à la tête et un quart d'heure après elle était morte.

Quand donc mettra-t-on les armes à feu hors de la portée des enfants?

Bâle. — On a constaté une grande crevasse dans un mur de l'université et dans les maisons contiguës. Les architectes ont ordonné l'évacuation immédiate des immeubles appartenant à l'imprimerie Burgin. Les cours de l'université sont suspendus. Une enquête est rendue impossible pour le moment, à cause de la crue du Rhin.

— Le soldat du génie Muller, qui avait fait une chute pendant les travaux de sauvetage de Mœnchenstein, a succombé à ses blessures.

Tessin. — Une dépêche de Bellinzone dit qu'on vient de découvrir de nouveaux papiers très compromettants pour Scazziga, et que cette découverte a amené l'arrestation de sa femme et de quatre membres de la famille de celle-ci.

Genève. — La ville de Genève vient d'inaugurer un monument à la mémoire d'Antoine Carteret, le vaillant lutteur radical. C'est M. Patru, ancien conseiller d'Etat, qui a prononcé le discours d'inauguration et de remise à la ville de Genève.

— Un triste accident est survenu dans les chantiers de la nouvelle poste, rue du Mont-Blanc. Le jeune Lavanchy, manœvre (Vaudois), âgé de 15 ans, est tombé d'une hauteur de huit mètres et s'est fracturé le crâne. Transporté à l'hôpital cantonal, il a malheureusement succombé à ses blessures.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Il résulte d'une communication du Dr Lannelongue à l'Académie des sciences que le traitement de la tuberculose par le chlorure de zinc a porté sur 23 malades affectés aux articulations. Ces malades ont tous guéri.

Deux autres tuberculeux pulmonaires sont en voie de guérison.

Les études du Dr Lannelongue, après avoir porté sur des animaux, se sont étendues à l'homme avec un succès complet. Le célèbre chirurgien s'est attaqué à toutes les manifestations de la redoutable maladie et à toutes ses périodes. Il désire que son traitement soit contrôlé par tous les médecins. Sa méthode est à la portée du plus modeste praticien.

— Une dame française, décédée à Pau, le 30 juin, à l'âge de 92 ans, a fait un testament d'un caractère scientifique où, disposant d'une grande fortune, elle a fait notamment les legs suivants :

1° Un prix de 100,000 fr. est légué à l'Institut de France (section des sciences) pour la personne de n'importe quel pays qui trouvera le moyen, d'ici à 10 années, de communiquer avec un astre (planète ou autre) et d'en recevoir réponse. Elle désigne notamment la planète de Mars, sur laquelle se portent déjà l'attention et les investigations de tous les savants. Si l'Institut de France n'accepte pas le legs, il passera à l'Institut de Milan, et, en cas de nouveau refus, à celui de New-York.

2° Un prix de 50,000 fr. est légué à l'Académie de médecine pour celui qui trouvera le procédé le plus simple pour la guérison des maladies du « cœur comprimé ».

— Le gouvernement français a été avisé que la mesure supprimant provisoirement l'obligation du passeport pour les voyageurs traversant l'Alsace sur la ligne de Bâle est maintenue définitivement.

Italie. — Une bande de brigands a envahi la gare de Chilimari (Sardaigne) et, après un violent combat avec les employés, l'a mise à sac. Les employés ont eu deux tués et deux blessés ; les brigands, un mort et plusieurs blessés.

— Une vive émotion règne dans la ville de Côme. Le député Florio, directeur de la Banque Florio, a disparu en laissant un déficit considérable. Ce nouveau désastre financier atteint profondément et douloureusement le petit commerce de Côme.

Autriche-Hongrie. — Des orages d'une violence extrême se sont déchaînés sur la Hongrie du Sud. Dans une propriété, 100 ouvriers, fuyant devant la tempête, s'étaient réfugiés dans une grange, un coup de vent a fait crouler la masure, ensevelissant sous les décombres les malheureux qui y avaient cherché un abri.

Jusqu'à présent, on a retiré sept morts ; quatorze ouvriers sont à la dernière extrémité, beaucoup sont grièvement blessés.

Hollande. — Les journaux annoncent que le cabinet hollandais est démissionnaire.

Russie. — On mande de St-Pétersbourg que la ville d'Ekaterinoslaw a été assaillie pas une trombe épouvantable qui a fait fureur pendant quatre heures. L'eau s'est élevée à cinq pieds dans les rues. Cinquante-huit petites maisons détruites, cinq ponts emportés ; cinquante-huit personnes ont péri, cinq ont été foudroyées.

— Entre les stations de Kjena et de Slobodka, un train d'ouvriers a rencontré un train de voyageurs. Un chauffeur et cinq passagers ont été tués ; un grand nombre de personnes ont été blessées. La locomotive du train de voyageurs et cinq voitures sont brisées.

Etats-Unis. — Un orage que a éclaté sur Bâton-Rouge, dans la Louisiane, a détruit plusieurs maisons. Il y a de nombrex blessés. Le pénitencier a été renversé : huit morts et dix-huit blessés.

— Pendant un violent orage, un ballon récemment arrivé à Chicago et installé sur le terrain de l'exposition a été frappé de la foudre et détruit. Les aéronautes français, MM. Godard et Panis ont été grièvement blessés.

CANTON DE FRIBOURG

Votation du 5 juillet dans le canton de Fribourg.

	OUI	NON
Sarine	3202	89
Singine	1863	116
Gruyère	1894	46
Lac	1018	149
Broye	1583	86
Glâne	2129	64
Veveyse	972	37
Militaires	76	31
	15,717	618

Question à M. Python. — Est-il vrai *qu'il* n'existe aucun conseil d'administration de l'université, à Fribourg, bien entendu, et que c'est M. Python seul, l'indispensable et l'infaillible, qui en manie les fonds, si fonds il y a encore?

Réponse, s. v. p., confrère de la *Liberté*.

Conférence agricole. — La Société d'agriculture de la rive gauche fera donner, dimanche 12 courant, à trois heures de l'après-midi, à l'auberge de Prez, une conférence sur les syndicats d'élevage. MM. les sociétaires et les agriculteurs sont instamment priés de se rendre nombreux à cette conférence qui sera faite par MM. Aug. Barras et E. de Vevey.

Les tireurs fribourgeois à Morges. — Dans la liste des meilleurs résultats du tir, nous remarquons les suivants : M. Jean Schoch, à Fribourg, 2393 degrés à la cible *Bonheur;* M. Jungo, François, à Fribourg, 136 points au *Revolver-Jura*, 758 degrés au *Jura-Mouche*, une montre-prime de 140 coups à la cible *Jura-Revolver*.

---

l'extérieur, se sentait encore plus oubliée, plus abandonnée et plus misérable. Tout à coup, pendant que ses yeux gros de larmes se fixaient sur les objets environnants, son cœur tressauta et elle se retira vivement à l'intérieur de la salle : — elle venait d'apercevoir Maurice Tournyer tournant le coin de la place et se dirigeant vers la maison du *Fil de la Vierge*.

En recevant le message de Claudia en pleine classe, le professeur avait pâli. Un froid subit lui coula dans les veines et la respiration lui manqua ; en même temps une succession d'idées désagréables lui traversa le cerveau. L'éclat qu'il redoutait avait-il eu lieu? Françoise avait-elle parlé et tout était-il découvert?... Ou bien Mme Tavan et l'oncle César s'étaient-ils laissés fléchir et Claudia voulait-elle lui annoncer cette bonne nouvelle? — La brièveté circonspecte du billet de la jeune fille ouvrait le champ à toutes les suppositions, et aucune d'elles n'était bien rassurante. Maurice sentit qu'il ne pouvait refuser de se rendre à l'invitation qu'on lui adressait. Il acheva sa classe dans un désarroi d'esprit dont les élèves durent s'apercevoir. Les mots ne lui arrivaient plus que péniblement et sa bouche était tellement sèche qu'il les articulait à grand'peine. Enfin, dix heures sonnèrent, les élèves se répandirent bruyamment dans les couloirs et Maurice quitta le collège. Quand il fut dehors, il s'efforça de recouvrer un peu de sang-froid. En somme, les termes du billet, si laconiques qu'ils fussent, n'avaient rien d'alarmant. Si Claudia eût été instruite de ce qui s'était passé, il semblait à Maurice que sa légitime indignation se fût exprimée franchement et violemment. A la vérité, le billet ne ressemblait guère aux précédentes lettres si expansives et si tendres : il avait un tour froidement poli qui ne laissait pas d'être inquiétant ; mais ce laconisme mystérieux était sans doute imposé à Claudia par les circonstances. Elle avait dû écrire sa lettre sous les yeux de sa mère ou de son oncle et, dans ce cas, elle ne pouvait que se montrer prudente et réservée.

Cette explication parut satisfaisante à Maurice, et lorsqu'il commença de gravir l'escalier de pierre de la maison Tavan, il en était arrivé à se persuader qu'elle était la seule admissible. Elle le rassurait, non pas sur le dénouement même des tristes complications qu'il avait créées par sa faute, mais au moins sur les conditions dans lesquelles l'entretien allait avoir lieu. — Françoise, certainement, avait gardé le silence ; leur double trahison demeurait ignorée ; il n'aurait à subir ni les mépris de Claudia ni les reproches indignés de ses parents. Sa propre conscience serait, il est vrai, toujours tourmentée de cruels remords ; mais le scandale n'éclaterait pas et le secret de cette mauvaise action resterait enseveli. Il s'éloignerait, et Françoise, avec cette facilité d'oubli qui est le privilège de bien des femmes, finirait par ne plus penser à lui. Après tout, ils avaient succombé tous deux à une surprise des sens, mais ils ne s'aimaient pas, et elle n'aurait pas grand'peine à se déprendre. La seule femme qu'il aimât réellement, c'était Claudia ; mais à celle-là, l'honnêteté et la délicatesse le forçaient de renoncer. Il allait être obligé de couper court aux beaux rêves qu'ils avaient formés ensemble, et ce serait le douloureux châtiment de son péché. A la pensée de revoir la pure jeune fille à laquelle il avait juré fidélité aux Grangettes, et qu'il avait si stupidement, si vilainement trompée, il s'arrêtait, le cœur défaillant, sur les degrés de l'escalier. — Tout à l'heure, si elle lui annonçait que les difficultés étaient levées et que rien ne s'opposait plus à leur mariage, que pourrait-il lui répondre? Quels mensonges devrait-il inventer pour colorer un refus qui le désespérait? — Il avait beau se creuser le cerveau, il n'imaginait rien ; ses idées se brouillaient, et il se trouvait le plus misérable des hommes.

Enfin, il arriva sur le palier, il sonna d'une main tremblante, et la cuisinière l'introduisit dans la salle à manger.

Il était si troublé que tout d'abord il n'aperçut qu'à travers une sorte de brouillard confus la jeune fille debout près de la table ronde.

— Claudia!... murmura-t-il d'une voix mouillée de larmes dès que la porte fut refermée.

Elle restait immobile, tellement émue elle-même qu'il lui était impossible de remuer les lèvres. Alors il la regarda plus attentivement ; mais lorsqu'il vit sa pâleur, ses grands yeux tristes, l'expression tragique de son visage, il eut la sensation de l'écroulement subit des suppositions qu'il avait échafaudées en montant l'escalier, et il comprit qu'elle n'ignorait plus rien.

Il baissa piteusement la tête, ils restèrent un moment l'un près de l'autre sans avoir la force de parler.

— Ne jouez pas une comédie inutile, dit enfin brusquement Claudia, Françoise m'a tout avoué!... Je ne vous adresserai pas de reproches, j'en ai ni le temps ni le courage... Je vous ai prié de venir pour réparer le mal que vous avez causé. Sans entrer dans aucune explication compromettante, j'ai dit à maman et à mon oncle que Françoise vous aime, et j'ai obtenu leur consentement à son mariage avec vous... Maintenant, si vous êtes encore un honnête homme, vous savez ce qui vous reste à faire...

GRUYÈRE

Appel en faveur des incendiés de Morlon.

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, le feu a détruit, dans notre modeste localité, onze bâtiments, deux fours et un grenier appartenant à neuf familles laborieuses, mais sans fortune. Le mobilier presque tout entier et les récoltes engrangées ont été la proie des flammes.

A cette heure, 45 personnes sont dans le dénûment le plus complet.

L'assurance immobilière, obligatoire dans le canton de Fribourg, ne procurera aux victimes du feu qu'une somme très faible, la taxe étant ancienne et considérablement inférieure à la valeur réelle des bâtiments détruits.

Pour soulager tant d'infortune, nous avons grand besoin, Monsieur le rédacteur, des secours de vos lecteurs, à la charité desquels nous osons faire appel.

Les dons en nature seront reçus avec reconnaissance chez M. *Léon Scyboz, secrétaire communal, à Morlon.* Envoyer les dons en argent à votre estimable journal qui voudra bien les recevoir, ou à MM. *Niquille, préfet de la Gruyère, à Bulle,* et *Grandjean, député, à Morlon.*

Morlon, le 6 juillet 1891.

Au nom du Comité provisoire de secours :

Le président, NIQUILLE, préfet. — *Le secrétaire,* LÉON SCYBOZ.

* * *

Le Conseil d'Etat a ordonné une collecte en faveur des victimes de l'incendie de Morlon.

Dans le district de la Gruyère, elle sera faite à domicile.

Il a composé comme suit le comité de répartition des dons aux incendiés de Morlon :

MM. le préfet du district;
Magnin, rév. curé, à Echarlens;
Castella-Peyraud, à Bulle;
Garin, Jules, à Bulle;
Musy, Alexandre, cons. com., à Bulle;
Glasson, Auguste, » » »
Meyer, Jean-Baptiste, à Bulle.

* * *

Incendiés de Morlon.

IIe liste des dons.

Liste précédente	Fr. 621	—
M. Blumer-Beaumont, Lausanne	10	—
Vén. couvent de la Visitation	50	—
MM. Charles Kolly, Jéricho, Bulle	5	—
Lachesnais, E., Lasalle par Verizet	25	—
Hussy, chaudronnier, Bulle	5	—
Anonyme de Fribourg, remis à M. Schwartz, juge de paix	20	—
Ecole supérieure des filles de Bulle	12	—
MM. Emile Ecoffey, tanneur, Villars-s.-Mont	10	—
Gremaud, A., ingénieur cantonal	20	—
Bise-Remy, géomètre	5	—
Morard, président du tribunal	50	—
Gaudard, Alphonse, Semsales	5	—
Gaudard, Héribert	2	—
	Fr. 840	—

Morlon, le 10 juillet 1891.

Le Caissier :
CONSTANT GRANDJEAN, député.

Vevey-Bulle-Thoune. — Dans sa séance du 27 juin, le conseil communal de Chardonne a voté une subvention de 100,000 fr. en faveur du V.-B.-T., à condition que la localité soit mieux desservie que par le tracé actuel.

CHRONIQUE AGRICOLE

Blés et farines. — Les arrivages de blés sont toujours importants à Marseille; les ventes en disponibles y sont très réduites et les cours en tendance faible de 22 fr. 75 à 23 fr. les 100 kg. L'époque des moissons approchant, la situation sera plus nette dans quelques semaines, surtout en ce qui concerne les pays d'Europe dont les récoltes ont été annoncées comme devant être déficitaires.

Les farines premières continuent à être cotées en boulangerie 46 fr. les 125 kg. prix à peu près normal aujourd'hui, alors qu'il était un peu faible il y a un mois.

(Journal d'agriculture suisse.)

VARIÉTÉS

Un Amour parfumé,

par LOUIS BOURGAUT. 4

Et tout de suite enthousiasmé par la verve du jeune homme, il se mit à songer à sa fille Eglantine... N'était-ce pas là le gendre qu'il rêvait? — des fromages à discrétion!

— Vous êtes sans doute célibataire? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, provisoirement...

— De l'esprit! il a de l'esprit, pensait M. Moulineau poursuivant le cours de ses réflexions, ce qui n'échappa point à Zéphirin.

Celui-ci reprit, décidé à jouer son rôle jusqu'au bout :

— Maintenant, monsieur, permettez-moi de vous présenter mes échantillons.

Ce disant, il ouvrit sa valise, et sortant un des comestibles :

— Voici, dit-il, voici un de ceux que nous espérons envoyer à l'Exposition universelle...

— Ah! dit Moulineau, au moins ils auront le temps de passer complètement!

— Ils le sont déjà bel et bien; voyez comme c'est doré et lustré; en avez-vous déjà vu de semblables? Regardez ça!

— Oui-da, je le trouve fort présentable.

— Sentez ce parfum sans égal; que dites-vous, monsieur, de cet arome?

— L'eau m'en vient à la bouche, et je crois que si j'avais un morceau de pain, je mangerais tout...

— Ne vous gênez pas, si le cœur vous en dit.

Zéphirin était radieux. Vraiment, il n'avait pas espéré un accueil aussi encourageant.

M. Moulineau ayant refusé d'un geste, avec modestie, le jeune homme courut chercher un autre échantillon.

— Tenez, monsieur, voici l'espèce de ceux qui ont été offerts en cadeau par les habitants de Langres au maréchal de Bourgogne... Je m'en suis assuré aux archives... C'était en 1430...

Il ajouta avec un fin sourire :

— Ce ne sont pas les mêmes!

— C'est dommage! dit M. Moulineau... des fromages princiers!... Voilà un maréchal qui avait de la chance!

— Il n'existe pas de qualité supérieure, reprit l'autre avec le même naturel que s'il avait fait ce métier toute sa vie.

— Oui, monsieur, je vous crois, interrompit M. Moulineau. Vos produits ont l'air exquis... Si j'avais un morceau de pain...

Et il se répétait en aparté :

— Ce jeune homme est de mieux en mieux. Il faut que je lui fasse entrevoir ma fille...

Zéphirin, en remisant le second fromage, commençait à se trouver embarrassé. Jusqu'à présent il n'avait fait que réciter un rôle étudié d'avance, comptant pour le reste s'inspirer des événements.

— Alors, reprit-il, essayant de prolonger l'entretien, alors, monsieur, j'espère avoir l'avantage de de vous compter au nombre de nos clients?

— Oui, oui, comptez sur moi, et, à ce sujet, je voudrais bien que vous parlassiez à Mme Moulineau; c'est elle qui s'occupe des détails du ménage... avec ma fille... seulement je dois vous prevenir qu'elle ne l'aime pas... le fromage... ma fille non plus... Elle s'appelle Eglantine; elle a vingt ans... Vous leur ferez l'article... Elles vont venir... si vous voulez bien attendre un instant.

— Volontiers.

Zéphirin pourtant, à cette proposition, ne put dissimuler une légère grimace. Ce n'était pas avec les femmes qu'il avait désiré jouer son rôle de marchand, et il se demanda s'il ne serait pas prudent de se retirer de suite... Mais le désir de revoir sa danseuse l'emporta sur ses scrupules. D'ailleurs, qu'avait-il à craindre? Eglantine, au contraire, ne lui saurait-elle pas gré de son subterfuge?

— Alors, vous m'entendez, recommanda M. Moulineau, vous leur ferez l'article et vous tâcherez de les convertir. Ah! si vous pouviez les décider...

(A suivre.)

Soies couleurs, blanches et noires — de 1 fr. 40 à 18 fr. 65 par mètre — (env. 180 diff. qual.) expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [223

Mercuriale du marché de Bulle

du 9 juillet 1891.

		De		à	
Froment (Halle)	les 100 kg.	25	—	26	—
Avoine »	»	19	—	22	—
Seigle »	»	18	—	19	—
Orge »	»	17	—	19	50
Pommes de terre	20 litres	1	30	1	40
Œufs (le compte)	9 à 10	—	60	—	—
Pain blanc	le 1/2 kg.	—	20	—	—
Beurre	»	1	25	1	30
Fromage gras (détail)	»	—	90	1	—
Fromage maigre »	»	—	50	—	75
Fromage blanc (sérac) »	»	—	15	—	18
Bœuf	»	—	75	—	80
Veau (poids vif)	»	—	48	—	51
» (de boucherie)	»	—	—	—	75
Mouton	»	—	80	—	85
Porc gras (poids vif)	»	—	50	—	52
Foin	les 50 kg.	2	50	3	—
Regain	»	3	50	4	—
Paille	»	2	20	2	50
Foyard	(3 stères = 1 moule)	30	—	32	—
Sapin »	»	20	—	25	—

CAMILLE ROBADEY, rédacteur.

— Epouser Françoise? protesta Maurice effaré, n'exigez pas cela!... Ecoutez-moi, Claudia : je sais bien qu'après ce qui s'est passé, je ne puis guère vous demander d'ajouter foi à mes paroles... Je me suis conduit comme un sot et un misérable... Pourtant je vous jure que je n'ai jamais aimé que vous! — Et, comme un sourire amer crispait les lèvres de la jeune fille : — Oui, s'écria-t-il, vous seule!...

Alors, avec un accent de désolation si sincère qu'il réussit à triompher du mauvais vouloir et des gestes de dénégation de Claudia, il répandit devant elle tout son cœur; il lui confessa tour à tour les tentations et l'accès de folie qui avaient amené cette déplorable chute, les remords qui l'avaient immédiatement suivie et le sentiment qu'il avait depuis ce moment-là de son indignité.

— Je le comprends, ajouta-t-il, je ne mérite plus que votre mépris et vous avez le droit de me chasser de votre cœur... Mais la punition est assez forte... Ne me condamnez pas à épouser une femme que je n'aime pas, que je ne peux pas aimer!

— Il fallait penser à tout cela avant de céder à ce que vous appelez « une folie », répondit sévèrement Claudia; maintenant il est trop tard... ce mariage est nécessaire.

— Trop tard? balbutia-t-il avec un battement de cœur, que voulez-vous dire?

— Puisque vous ne savez pas comprendre à demi-mot, reprit Claudia en rougissant, je veux dire que la faute de ma sœur ne pourra bientôt plus être cachée à personne, et que si vous avez un peu d'honneur, vous vous hâterez de nous épargner la honte d'un scandale, en donnant votre nom... à votre enfant!

Maurice, abassourdi, écrasé par cette révélation, courbait la tête. — Un enfant!... De toutes les hypothèses qu'il avait roulées dans son cerveau, celle-là était la seule à laquelle il n'eût pas songé...

— Ah! mon Dieu! s'exclama-t-il; — puis, d'une voix soumise et sans oser regarder Claudia : — Parlez, je ferai ce que vous m'ordonnerez.

— Cette honte, continua la jeune fille, n'est encore connue que par moi, mais nous n'avons pas de temps à perdre. J'ai arraché le consentement de ma mère et de mon oncle en promettant que, le jour où vous deviendrez le mari de ma sœur, j'épouserai moi-même Prosper Baduel.

— Vous avez promis cela! s'écria Maurice suffoqué.

— Oui; je n'ai aucune faute à me reprocher, moi, et je me suis pourtant résignée à ce mariage; il est bien juste que vous, le seul coupable, vous n'hésitiez pas une seule minute à réparer une partie du mal que vous avez fait!

— Soit, dit-il humblement; dictez-moi votre volonté...

— Aujourd'hui même, dans l'après-midi, vous viendrez demander à ma mère et à mon oncle la main de Françoise.

— Il suffit, répondit-il en s'inclinant... Vous pouvez prévenir Mme Tavan et M. Dumoulin que je serai chez eux à une heure.

— Ce n'est pas tout; vous insisterez pour que ce mariage ait lieu aussitôt que possible, c'est-à-dire dans trois semaines... Il vous sera facile de trouver un motif pour hâter la cérémonie... Vous direz que votre présence est indispensable à Grenoble et que vous souhaitez que tout soit terminé avant le 15 décembre...

— Rassurez-vous, tout se passera comme vous le désirez.

— Attendez, poursuivit Claudia en étendant la main vers lui, j'ai encore une prière à vous adresser..., pour une chose qui me concerne plus particulièrement...

Elle s'arrêta afin de reprendre sa respiration et aussi pour étouffer un sanglot qui se nouait dans sa gorge.

— Pour le monde et pour mes parents, reprit-elle d'une voix étranglée, vous devrez nécessairement vous montrer ici pendant le temps qui précédera votre mariage; mais, ajouta-t-elle avec une navrante intonation sarcastique, comme il s'agira d'une pure formalité et que votre cour est faite depuis longtemps, vous m'obligerez... en diminuant le plus possible le nombre de vos entrevues, ou du moins... en choisissant pour ces visites les heures où je serai absente... Enfin, une fois marié, je vous supplie de trouver un prétexte pour quitter immédiatement Annecy.

Maurice vit bien qu'elle pouvait à peine retenir ses larmes, et lui-même se sentit le cœur déchiré.

— Je vous obéirai, murmura-t-il presque indistinctement.

— Merci... Et à présent, adieu; je compte sur votre parole.

— Ah! Claudia dit-il en éclatant, si vous saviez comme je souffre!

Elle lui lança un regard sombre, au fond duquel des larmes brillaient comme une eau brune au creux d'un puits.

— Vous n'êtes pas seul, répliqua-t-elle avec véhémence; il y en a d'autres qui souffrent plus que vous sans l'avoir mérité...

(A suivre.)

Vente de forêts.

A vendre en mises publiques, en un seul lot, les propriétés : *le Chalet-Neuf, la Cuvaz, les Vernes*, appartenant à M. de Marval, sises au-dessus de la Part-Dieu, comprenant 122 hectares de forêts très boisées et 31 hectares de pâturage.

Les enchères auront lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à Bulle, de 1 à 3 heures, le ***lundi 27 juillet.***

Les conditions déposent en l'étude du notaire DUPRÉ, à Bulle. [427

Mises de chaussures.

Jeudi 16 juillet courant, dès les 9 heures du matin, continuation de la vente de chaussures et socques, le tout taxé à bas prix.

Bulle, le 10 juillet 1891.

452] CORBOUD, huissier.

A VENDRE

de gré à gré, art. 126, fol. 7, N° 6, *La Grand'-Fin*, champ de 29 ares 88 mètres, taxé 747 fr., du cadastre de Vuippens.

S'adresser à Alex. ANDREY, notaire. [434

Montagnes à louer.

On offre à louer pour l'année 1892 un estivage complet et très bien situé. Chalets en bon état. Rotation favorable à la production du lait.

S'adresser à l'Agence agricole AUGUSTE BARRAS, à Bulle. [440

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermout bittré. — Vermout au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

Davet, procureur,

à *BULLE*,

a transféré son bureau d'affaires au ***second étage de la maison de feu M. Fr. Moura*** (imprimerie de *la Gruyère*). [436

Au magasin sous le St-Michel,

côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :

Un beau choix de ***cotonne, toiles, étoffes*** pour dames et messieurs, ***chemises*** en tous genres, ***laines, cotons***, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un ***solde de marchandises*** en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.

55] ***Pauline Sallin.***

Farines de tous genres, *qualité supérieure.*

Mouture spéciale de ***maïs***, fins et ord.
GRUAUX d'avoine, d'épeautre et ***d'orge***, entiers et brisés.
Graine et farine de ***lin.***
Pois du pays pour la soupe, qual. garantie.
Blés rouges et noirs pour la volaille,
ainsi que grand choix d'***avoines*** fourragères et beaux ***gros sons*** supérieurs.

GROS ET DÉTAIL

Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [442

Attention !

Installation de ***paratonnerres*** d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.

Se recommande

387] ***J. Viale,*** à Bulle.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste

à BULLE [85

sera à ***Château-d'Œx*** les 17 et 18 juillet.

A louer :

A la Grand'rue, un joli ***appartement.***
S'adresser à M. Auguste GLASSON. [422

Pour anémiques de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates ***rien de meilleur*** que la cure du véritable

Cognac Golliez ferrugineux

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les ***pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.***

☞ ***Beaucoup plus digeste*** que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

Le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 14 médailles. ***Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.*** Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le véritable *Cognac Golliez de Fréd. Golliez à Morat* avec la marque des Deux palmiers. — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66

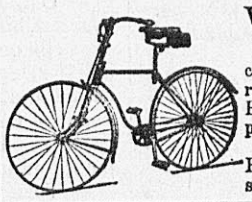

Vélocipèdes PEUGEOT

Machines garanties contre tout vice de construction, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions du Havre 1887, Barcelone 1888, Alger 1889, Paris 1889, Perpignan 1890, Arles 1890.

Agent : ***Paul Demierre,*** *quincailler,* Romont.—Catalogues et prix courants *franco* sur demande. [341

Le Salut des malades.

Ouvrage interessant et instructif pour chacun.

La ***vie sexuelle,*** ses maladies et leur guérison, avec de nombreuses illustrations pour se traiter soi-même sans médecin, ainsi que pour se ***préserver de maladies.*** Indication des ***remèdes.*** Indispensable à tous les malades des suites d'errements juvéniles. Envoi sous pli fermé, en 6 livraisons à 80 cent. = 4 fr. 80 cent., relié 5 fr. 80 cent. Port 20 cent. S'adresser : « A la Librairie de fonds à Glaris. » [318

La Filature de laine

et fabrique de drap

FRIBOURG, Neuveville 82,

se recommande aux agriculteurs et propriétaires de moutons pour le filage des laines, la confection de draps et milaines, ainsi que pour fouler et presser les tissus à la main. Ouvrage consciencieux et soigné. Grand choix de draps et milaines, première qualité et à prix avantageux.

DÉPOTS : M. ***B. Christen,*** négociant, à *Payerne;* M. ***J. Pittet-Vienny,*** à *Bulle;* Mme Vve ***Riche,*** à *Romont;* M. ***Æbischer-Rœmy,*** à *Planfayon;* M. ***Hager,*** teinturier, à *Morat.* (H797F) [432

POUDRES DÉPURATIVES

DE MONSIEUR LE

DOCTEUR J. U. HOHL DE BÂLE

REMÈDE INFAILLIBLE, GARANTI PAR UNE PRATIQUE DE QUARANTE ANS.

Ce médicament facile à prendre, guérit immanquablement **toutes espèces d'éruptions de la peau, de maladies vénériennes et cancéreuses, de dartres et de plaies aux jambes.** Il est le plus excellent contre les **scrofules si dangereuses, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc. chez les enfants.**

De nombreuses attestations de personnes guéries, des certificats de médecins et de personnages appartenants à nos plus hautes autorités sont tenus à la disposition des gens désirant en prendre connaissance.

Prix de la boîte fr. 1.55

Toute boîte porte comme marque de fabrique, protégée par la loi, la signature de l'inventeur J. U. HOHL, Docteur.

En vente à la pharmacie RIETER, à Bulle; Louis ROBADEY, pharmacie, Romont, et dans toutes les autres pharmacies. (H767Q) [169

Beaux meubles à vendre.

Rue de l'Halle 16, LAUSANNE

Spécialité de trousseaux complets à des prix inconnus jusqu'à ce jour.

J'offre pour le prix ci-dessous des meubles neufs, tels que :

Lit noyer massif complet, 80 fr. Lit fer complet, 40 fr.; à 2 places, 55 fr. Belle garde-robe noyer poli, unique en son genre, fronton sculpté. Armoire à glace, noyer massif, grand modèle, 145 fr. Armoire à glace palissandre, lit palissandre, table de nuit palissandre. Chiffonnière avec glace, 32 fr. Vide-poche, 30 fr. Bidet noyer, 14 fr. Table de nuit marbre, depuis 8 fr. 50. Belle table ronde, 22 fr. Bonheur-du-jour, table à écrire, 1 m., 55 fr. Lavabo marbre, 21 fr. Lavabo chemin-de-fer, avec sa garniture, 100 fr. Lavabo-commode, 55 fr. Commode noyer, depuis 55 fr. Canapé-lit, 30 fr. Table de cuisine, 5 fr. Lit, 13 fr. Bel assortiment de glaces St-Gobain. Fourneaux-potagers à 2 trous, 80 cm. de larg., 55 fr. Crin, plumes, duvet, coutil en tous genres, et une quantité d'autres meubles trop longs à énumérer.

Je garantis 25 % meilleur marché que partout ailleurs; tous ces meubles sont garantis comme bienfacture et solidité irréprochable. (OL1093) [449

Il vient de paraître :

Les Journées terribles de Mœnchenstein.

Le plus grand accident de chemin de fer du continent.

Avec 3 illustrations.

Sommaire : Une fête de chant avec interruption tragique. — La catastrophe. — Un champ de mort. — Une visite à travers l'hôpital cantonal de Bâle. — Parmi les morts. — Délivrances miraculeuses. — Les travaux de sauvetage. — Opinion des spécialistes. — Statistique des accidents de chemin de fer. — Aux cimetières. — Jour après jour. — Illustrations.

☞ ***Prix : 50 centimes.*** ☜

Rabais considérable depuis 25 exemplaires pour revendeurs, librairies et papeteries.

En vente chez l'éditeur : ***Louis Heer,*** imprimerie du *Tagblatt*, à Bienne, et au bureau de *la Gruyère.*

Le chaufour

de la ***Tuilerie de Bulle*** sera ouvert dès le 18 courant.

451] ULRICH frères, tuiliers.

A VENDRE

Deux ***chars à ressorts,*** dont l'un avec capote.

S'adresser au bureau du journal. [450

Bains de Montbarry.

Remis complètement à neuf.

10 cabines.
Bains sulfureux.
Douches chaudes et froides.
(Massage.)

Ouvert de 6 h. à 12 h. et de 2 h. à 7 h.
Arrangement pour la cure.
(Baigneur expérimenté.) [435

! Avis important !

Luthy, voiturier, avise la population de la ville de Bulle qu'à partir du 3 juillet un service d'omnibus est organisé pour les personnes qui désirent faire une cure de 15-20 bains à Montbarry.

1er départ 5½ h. matin. Retour 7 h. 30 à Bulle.
2e » 5 » soir. » 8 » 30 »

Prière de s'annoncer chez M. LUTHY, voiturier, ou à l'hôtel de l'Union. [439

DRAINS

TUILES

Matériaux de constructions.

Ardoises. [173

Alphonse Wæber, à l'Union.

Appartement à louer.

Pour le 1er août prochain, le premier étage de la maison Castella, en ville, comprenant sept pièces, cave, bûcher et jardin; plus le magasin du rez-de-chaussée.

S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [426

Avis aux meuniers.

Le soussigné se recommande pour l'appointissage des ***piques à rhabiller; bonne trempe.*** (H843F)

445] ***Piller, Simon,*** à la *Tufière.*

Dernier tirage du 13 au 17 juillet de la

LOTERIE

de la cathédrale de Berne.

Demander à ***1 fr. 20*** le billet à M. ***Fr. Gauch,*** *Brasserie du GOTHARD, à Fribourg.* (H846F) [446

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127

CHOCOLAT Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE.
PRIX MODÉRÉ. SE TROUVE PARTOUT

(H1160Q) [27]

A vendre :

A PERTE, ***15 actions Crédit foncier.***

146] J. GILLET, avocat, Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.